

## **INFORMATION RELATIVE AUX MESURES LOCALES MISES EN PLACE AFIN DE LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19 ET MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS**

Afin de **lutter contre la propagation** du virus COVID-19, des mesures exceptionnelles sont mises en place dans les services publics afin d'appliquer le plan ministériel de prévention et de gestion tout en maintenant le service public.

Sur Pont-Audemer, **à partir de CE JOUR et jusqu'à nouvelle information** :

- la **mairie** reste ouverte aux horaires habituels afin d'assurer la continuité de services publics ;
- les **établissements et les restaurants scolaires** (écoles maternelles et primaires, collèges, lycées) sont fermés ;
- les **lieux d'accueil petite enfance / enfance** (crèches, centres de loisirs, accueils post et péri-scolaires) sont fermés ;
- la **piscine les 3 îlets** et les **équipements sportifs** sont fermés ;
- les animations et accueils de groupe dans les espaces **jeunesse-famille** (maisons de quartier) sont annulés mais les structures restent ouvertes aux horaires habituels et l'occupation des salles réservées pourra se faire au cas par cas, sous la responsabilité de leurs utilisateurs,
- les **services à la population** sont maintenus (collecte des ordures ménagères et du tri, gestion de l'assainissement, du nettoyage voirie, entretiens divers...) ;
- le **bus urbain** (transport en commun) continue à circuler sur le parcours habituel (suivant son utilisation, des aménagements d'horaire seront peut-être programmés);
- les équipements culturels recevant du public mettent en place des accueils adaptés :
  - les spectacles au **théâtre l'éclat** n'ont pas lieu,
  - les cours de **l'école de musique et de danse** n'ont pas lieu pour l'ensemble des pratiques collectives ou individuelles proposées,
  - les animations et accueils de groupe au **musée Canel** sont annulés mais la visite libre du musée reste ouverte aux horaires habituels,
  - la **médiathèque La Page** reste ouverte aux horaires habituels pour les prêts-retours mais les espaces partagés ne sont pas accessibles (le coin consoles de jeux, les ordinateurs, la ludothèque, les espaces d'écoute ou de lecture...)
  - le **cinéma Le Royal** reste ouvert avec un accueil maximum de 100 personnes (ou 50% de la capacité de la salle) par séance, afin de respecter les mesures
- nous vous invitons à vous rapprocher des **associations** locales pour vous renseigner sur l'arrêt des pratiques et entraînements.

Avec la fermeture des établissements scolaires et des lieux d'accueil petite enfance-enfance, la ville met à votre disposition un numéro d'appel pour vous accompagner dans la recherche de **solutions de garde pour les enfants** :

**02 32 41 81 50** (prix d'un appel normal)

(ligne ouverte samedi 14 et dimanche 15 mars puis du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h)  
Ce numéro est accessible uniquement pour les renseignements autour du service d'accueil des enfants. Des dispositifs spécifiques pour les personnels de santé sont mis en place

Un numéro vert national répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**.

### **CONTACT**

Ville de Pont-Audemer : 02 32 41 08 15  
Service Communication : communication@pontaudemer.fr